Santé publique France

Epidémie de Dengue à la Réunion
Stabilisation haute de l'épidémie

Point de situation au 24 Mai 2020

Le point épidémio

Points clés

- Le nombre de **cas cliniquement évocateurs se maintient** aux alentours de 3000 cas hebdomadaires depuis 4 semaines tandis que le nombre de cas confirmés se stabilise aux environs de 1000 par semaine.
- La part des **cas hospitalisés reste plus importante** en 2020 qu'en 2019.
- De nombreux cas de **dengue secondaire** sont détectés, dont **une proportion grandissante dans l'ouest**
- **Bien que la majorité des cas** reste localisée dans **le sud et à St Pierre en particulier, l'épidémie** poursuit sa **progression vers l'ouest (St Paul, Le Port**) qui comptabilise à présent **près de 40% des cas.**
- Toutes les communes de l'île restent concernées par la circulation virale
- Le sérotype **DENV1 reste largement majoritaire.** Le DENV2 est à présent mis en évidence de façon sporadique, tandis que le **DENV-3** est toujours détecté dans l'est mais aussi dans le nord et pour la 1ère fois dans l'ouest.

Surveillance des cas confirmés de dengue

Après un pic du nombre de cas confirmés observé en S17, une tendance à la stabilisation et une évolution en plateau sont observées depuis plusieurs semaines. En S20, 1 103 cas confirmés ont été rapportés. Les données relatives à S21 sont non consolidées en l'état et donc non interprétables.

De nombreux cas de dengue secondaire continuent d'être recensés dont une part croissante dans l'ouest.

En médecine de ville, la part d'activité liée à la dengue est en baisse depuis la S20. Après un pic en S19 avec près de 5% de la part d'activité liée à la dengue, cette dernière est à présent de 4% en S21. Le nombre de cas cliniquement évocateurs est stable avec près de 3 000 cas estimés chaque semaine.

Figure 1 – Distribution des cas de dengue déclarés par semaine de début des signes, La Réunion, S01/2019–S21/2020 (n =12 246) et des cas cliniquement évocateurs (S01-S21/2020 - n = 28 441)

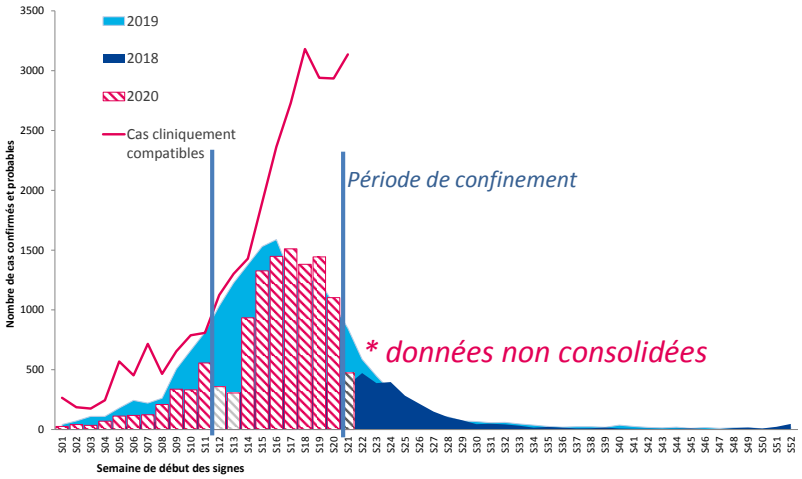

Figure 2 – Localisation des cas confirmés autochtones (par DDS), La Réunion, S20-21/2020

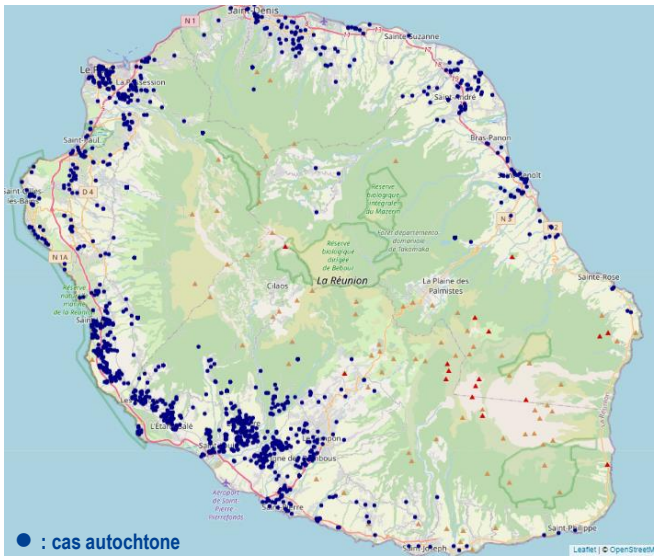

- La totalité de l'île reste concernée par la circulation virale : en effet aucune commune n'est indemne de cas depuis plusieurs semaines consécutives.
- **Le nombre de cas poursuit son augmentation dans l'ouest avec des foyers en expansion à St Paul et Le Port.**
- Dans **l'est**, le nombre de cas poursuit son augmentation à **St Benoit** et ré-augmente à St André**.**
- Le nombre de cas rapportés dans le nord est stable.

Les autres dispositifs de surveillance

Passages aux urgences : En semaines 20 et 21, respectivement 170 et 106 passages ont été codés dengue et ont donné lieu, respectivement, à 58 et 31 hospitalisations. Le nombre de passages pour dengue se maintient à un niveau élevé depuis plusieurs semaines. Depuis début 2020, 1 328 passages aux urgences ont été codés dengue.

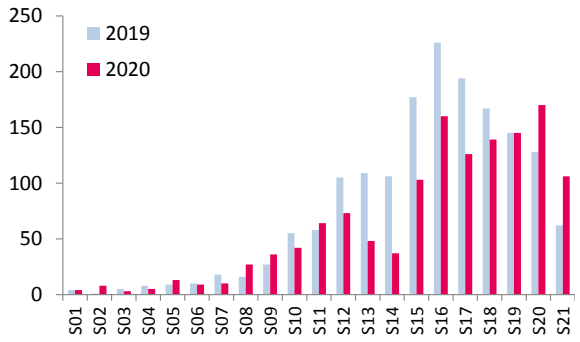

Surveillance des cas de dengue hospitalisés: En 2020, 429 hospitalisations >24h de cas confirmés de dengue ont été signalées. Rapportée au nombre de cas confirmés, cette proportion reste plus importante qu'en 2019 et ce, depuis le début de l'année sans que pour autant une augmentation du nombre de formes sévères soit rapportée.

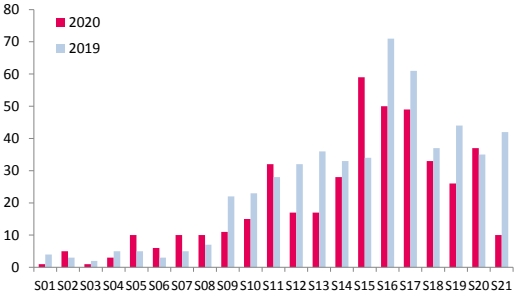

Mortalité : Depuis 2018, 29 décès ont été rapportés et investigués. En 2020, 9 décès ont été signalés dont la survenue, après investigation, a été jugée comme en lien avec la dengue : 6 décès étaient liés directement à l'infection par le virus de la dengue et 3 étaient indirectement liés.

Analyse du risque

Co-circulation autochtone de 3 sérotypes et dengues secondaires

La co-circulation de 3 sérotypes sur l'île conduit à l'identification de nombreuses formes secondaire susceptibles de présentations cliniques sévères (1)

Malgré le contexte actuel de cas de Covid-19, nous invitons les praticiens hospitaliers à poursuivre les signalements des cas de dengues confirmés et hospitalisés plus de 24h à la Cellule Régionale de Santé publique France.

Dengue et Covid-19

Afin d'éviter de potentiels retards à la prise en charge, il est souhaitable que le diagnostic de dengue ne soit pas différé même en cas de suspicion de Covid-19.

Importation d'arboviroses à la Réunion

Bien que fortement réduite au vu des restrictions de voyage internationales, l'importation de cas d'arboviroses de retour de pays où circulent ces virus reste possible et peut entrainer **l'installation de nouvelles chaines de transmission locale, voire l'introduction du 4ème sérotype du virus de la dengue.**

A Mayotte, une épidémie est actuellement en cours (https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ocean-indien/documents/bulletin-regional/2020/surveillance-de-la-dengue-a-mayotte.-point-au-25-mai-2020), tandis qu'une probable circulation du virus de la dengue à Madagascar (Nord et Est), aux Seychelles et aux Comores est objectivée par des cas importés à Mayotte et à La Réunion.

Gestes de prévention

L'Aedes, moustique vecteur du virus de la dengue, est essentiellement **anthropophile** (vivant à proximité de l'Homme) et **diurne**. **Pour lutter contre la dengue**, il est essentiel de :

- Se **protéger contre les piqûres de moustiques** (répulsifs, diffuseurs, vêtements couvrants, moustiquaires…) particulièrement pour les personnes symptomatiques et/ou avec un diagnostic biologique mais aussi pour leur entourage afin de réduire les risques de transmission.
- Eliminer les petites collections d'eau claire (soucoupes, gouttières, …) de l'environnement domestique et les déchets pouvant créer des gîtes larvaires.
- Encourager toute personne présentant des symptômes évocateurs de la dengue à consulter un médecin.

Préconisations

La co-circulation de plusieurs sérotypes et la **possibilité de dengue secondaire** rend particulièrement cruciale **l'anamnèse du patient** afin d'adopter la stratégie diagnostique la plus adéquate.

En période épidémique, la **confirmation biologique** des **cas suspect*** de dengue est recommandée pour les personnes fragiles et les personnes résidant dans des zones peu ou pas touchées afin de **détecter de nouveaux foyers** et permettre la **mise en œuvre des actions de gestion**.

- Dans les 5 premiers jours suivant le début des symptômes : **RT-PCR**
- Entre le 5ème et le 7ème jour : **RT-PCR et sérologie** (IgM/IgG)
- Au delà de 7ème jour : **sérologie seule** (IgM/IgG)

En cas de suspicion d'une **dengue secondaire**, la PCR doit être réalisée le plus rapidement possible (la virémie est plus courte). Une sérologie peut y être associée, avant même le 5ème jour, afin de mettre en évidence des IgG précoces caractéristiques des infections secondaires.

La présence de signes digestifs – en absence de tout autre point d'alerte infectieux – peut être une indication de prescription d'une confirmation biologique de dengue.

Le **traitement est symptomatique** : la douleur et la fièvre peuvent être traités par du paracétamol. **En aucun cas,** l'aspirine, l'ibuprofène ou d'autres AINS ne doivent être prescrits (3).

** Cas suspect : fièvre ≥ 38,5°C associée ou non à des céphalées, des douleurs musculaires et/ou articulaires, des nausées/vomissements et un rash cutané en l'absence de tout autre point d'appel infectieux (ICD-10, Version 2016).*

Diagnostics différentiels : devant un syndrome dengue-like, la leptospirose ou d'autres pathologies bactériennes (endocardite, typhus murin, fièvre Q...), doivent aussi être considérées. En outre, le paludisme, l'infection à virus zika ou chikungunya doivent être évoquées au retour de voyage en zone où ces pathologies sont endémiques/épidémiques.

Pour en savoir plus

Méthodologie : l'ensemble des dispositifs de surveillance de la dengue sont détaillés ici : https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle/dengue/documents/bulletin-regional/surveillance-de-la-dengue-a- la-reunion.-point-epidemiologique-au-19-fevrier-2019

(1) https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ocean-indien/documents/bulletin-regional/2020/surveillance-de-la-dengue-a-la-reunion.-point-au-20-janvier-2020

(2) https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/communicable-disease-threats-report-12-18-january-2020-week-3.pdf

(3) https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/documents/RRA-Zika-France-16-Oct-2019-corrected.pdf

(4) Le point sur la Dengue : https://www.ocean-indien.ars.sante.fr/le-point-sur-la-dengue;

Santé publique France

Directeur de la publication : Geneviève Chêne, Santé publique France

Responsable de la Cire Océan Indien : Luce Menudier

Retrouvez-nous sur :
www.santepubliquefrance.fr

Diffusion : **oceanindien@santepubliquefrance.fr**

Cire OI :
2 bis, avenue Georges Brassens, CS 61002
97 743 Saint-Denis Cedex 09
Tél. : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57